

PROCEDURE APPLICABLE AUX SORTIES ORGANISEES PAR « LES AMIS DE L'UTL »

Dans le cadre de l'activité « VISITES INSOLITES, PARIS ET HORS PARIS » Mme DEHAIS propose, trois fois par an, un programme de visites selon l'actualité culturelle régionale ou nationale. Une réunion de présentation du programme est proposée aux adhérents et un dépliant détaillant les sorties est réalisé. Ce dépliant est mis en ligne sur notre site ou mis à disposition à la Maison des Associations ou à nos permanences.

Seuls les adhérents des Amis de l'UTL d'Orléans peuvent participer aux sorties proposées.

Le programme trimestriel est donné à titre indicatif. En fonction d'impératifs indépendants de notre volonté, les visites prévues peuvent être modifiées ou remplacées.

En cas d'insuffisance d'inscriptions la sortie peut être annulée.

Pour une bonne organisation et garantir l'équité entre nos adhérents, les inscriptions se feront :

- **dans les plus brefs délais** afin de connaître le plus rapidement possible le nombre de participants et effectuer les réservations nécessaires.
- l'inscription se fait au moyen d'un **bulletin d'inscription pour chaque sortie**, dûment complété **accompagné d'un règlement** pour chaque sortie, à l'ordre des Amis de l'UTL (modèle ci-dessous)
- **Les bulletins d'inscription sont envoyés ou déposés indifféremment aux Amis de l'UTL 4 rue Alsace Lorraine 45000 Orléans** ou à la **Maison des Associations** 46 ter rue Ste Catherine à Orléans. Dans ce dernier cas ils doivent être remis à l'accueil afin de noter la date de réception.
- Merci de suivre ces instructions, tout dossier incomplet ou erroné sera classé sans suite.
- Pour toute demande de renseignements contacter Mme Dehais au 06 81 36 88 75 ou par courriel : **codhs@yahoo.fr**

Les inscriptions seront consignées par ordre d'arrivée au secrétariat des Amis de l'UTL.

Une liste principale est établie en fonction du nombre de places disponibles. Si le nombre maximum de participants est atteint, un tirage au sort entre les bulletins d'inscription du jour sera fait et permettra :

1 - de compléter la liste principale

2 - d'établir l'ordre de la liste d'attente pour palier les éventuels désistements.

Dès l'enregistrement d'une inscription, un mail de confirmation ou du placement en liste d'attente sera envoyé à l'adhérent.

La liste des inscrits sera communiquée par mail et au fur et à mesure à Mme Dehais

Les bulletins d'inscription seront conservés au secrétariat des Amis de l'UTL ainsi que les chèques correspondants. Les chèques seront remis en banque 10 jours avant la sortie.

Un mail sera envoyé à chaque participant, 15 jours avant la sortie, pour confirmer l'heure de départ et le lieu de ramassage. Le participant devra confirmer par retour la bonne réception de ce mail.

Toute inscription entraînant des frais ils seront déduits de tout remboursement en cas de désistement, dont voici les procédures générales :

- désistement avec ou sans remplacement = remboursement des seuls frais non encore engagés
- aucun remboursement en cas d'absence non signalée

Les tarifs des sorties sont calculés en fonction d'un nombre de participants précisé dans le descriptif de chaque sortie. Il pourra être réajusté en cas de besoin en fonction du nombre effectif de participants.

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Un seul coupon par couple mais les 2 identités)

Nom(s)

Prénom(s)

Adresse
.....

Courriel

PortableFixe

N° d'adhérent

Visite/Sortie

Date de la sortie

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Un seul coupon par couple mais les 2 identités)

Nom(s)

Prénom(s)

Adresse
.....

Courriel

PortableFixe

N° d'adhérent

Visite/Sortie

Date de la sortie

.. . . .